18/30 ans : obtenez une bourse au permis !

Le permis de conduire constitue un atout important pour accéder à l’emploi et à l’autonomie. La Ville en partenariat avec Paris Terres d’Envol, finance à hauteur de 1000 € l'obtention du permis de conduire auprès des jeunes dugnysiens de 18/30 ans

En contrepartie, les jeunes femmes et hommes retenus dans ce dispositif ayant motivé l’utilité du permis dans leur parcours professionnel et personnel doivent s’engager bénévolement, pendant 70 heures, dans une activité citoyenne menée au sein d’une des nombreuses associations du territoire.

Conditions :

- Avoir entre 18 et 30 ans révolus le jour de dépôt de candidature.

- Habiter la ville de Dugny.

- Motiver sa demande d'attribution de la bourse par la présentation d'un projet professionnel.

- S'engager dans projet individuel d'action citoyenne au sein d'une association du territoire.

Dossier à retirer à la Mission emploi au centre social Arc-en-ciel et à déposer avant le vendredi 6 octobre.

Infos pratiques

Mission Emploi
2, rue Guynemer - 93440 Dugny
01 49 92 66 20